



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

droits de l'enfant

Question écrite n° 38709

### Texte de la question

M. Jean-Pierre Vigier attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée de la famille, sur la demande exprimée par l'UNICEF que soit créé un ministère de l'enfance et de la famille. En effet, cet organisme considère que l'application de la convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) est insuffisante en France où sont comptabilisés près de trois millions d'enfants pauvres et plus de 30 000 sans domicile fixe. Il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Pierre Vigier](#)

**Circonscription :** Haute-Loire (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 38709

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** Famille

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [1er octobre 2013](#), page 10286